

Province de Luxembourg

VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu

le **jeudi 31 août 2017 à 20 heures**, à la Maison communale

Objet:

~

**CONVOCAATION du
CONSEIL COMMUNAL**

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 29 juin 2017
2. Parc Naturel de Gaume – Rapport d'Activité 2016 – Perspectives 2017 - Approbation
3. Octroi subside - ASBL Commémoration du Circuit des Ardennes
4. Fabrique d'Eglise de Lacuisine – Compte 2016 - Décision
5. Fabrique d'Eglise de Muno – Compte 2016 - Décision
6. Fabrique d'Eglise de Fontenoille – Budget 2018 - Approbation
7. Octroi subside – ASBL La Renardière - Décision
8. Octroi subvention de l'Académie de Musique de Bouillon – Prise en charge du traitement du professeur de Musique - Décision
9. R.R.A Florenville – Garantie d'emprunt
10. SRPA – Renouvellement du contrat de prise en charge des animaux – année 2017 - Décision
11. ADL – Organisation du week-end du client les 30 septembre et 01 octobre 2017 – Décision
12. Fourniture et pose d'un abri pour vélos au Centre Sportif de Florenville – Décisions
13. PIC - Réfection voiries rues de Cugnon et rue des Petits Prés + égouttage –Conventions AIVE – Approbation

Province de Luxembourg

VILLE de FLORENVILLE

~

14. Vente de matériel communal usagé et véhicules
– Décisions
15. Participation au marché d'Equipement de
Protection Individuelle SPW - Décision
16. Bail de location Abbé Eustache Butera – Prise
d'acte

EN COMMUNICATION

17. Approbation par le Ministre Dermagne
délibération du 01 juin 2017 – conditions
d'engagement d'un ouvrier APE pour l'entretien
des espaces verts et de la voirie, sous CDD d'un
an avec possibilité d'un CDI à l'échelle A2
18. Approbation par le Ministre Dermagne
délibération du 01 juin 2017 – redevance pour le
traitement des dossiers en matière d'urbanisme,
d'environnement et de voirie pour les exercices
2017 à 2019
19. Locomobile – synthèse de l'A.G. pour Florenville

Par le Collège,

La Directrice Générale, La Bourgmestre,

R.STRUELENS

S.THEODORE